

Autres programmes de coopération – recherche

1/ Le programme de recherche PAI ou Programmes d'Actions Intégrées - Tassili

►Bref historique

Création du programme PAI-CMEP

- 1984 : La conférence des Recteurs d'Université émet le souhait de voir créé un Comité Mixte d'Evaluation et de Prospective (CMEP) algéro-français pour la coopération universitaire.

- 1986 : signature de la convention de coopération culturelle scientifique et technique entre le gouvernement de la République Algérienne et le gouvernement de la République Française, ratifiée par le décret n°87-138 du 9 juin 1987. Cette convention institutionnalise ce Comité dont elle fixe les objectifs : promouvoir le développement d'une coopération scientifique de haut niveau s'appuyant sur la recherche et la formation par la recherche.

Evolution du programme PAI-CMEP

Les responsables du MESRS et la communauté scientifique algérienne apprécient différemment l'action du CMEP en regard des objectifs qui lui avaient été assignés. Néanmoins, tout le monde s'accorde sur le fait que le CMEP a longtemps été le seul cadre de relations internationales permettant aux enseignants-chercheurs algériens de poursuivre dans des conditions acceptables des recherches avancées et, dans une très large mesure, il l'est toujours.

La volonté de prendre en compte des orientations stratégiques de l'Algérie a toujours été affirmée dans les PV des réunions du CMEP. Elle s'affirme de manière plus évidente dans les dernières années :

- 2002 : la priorité souhaitée pour les Sciences Humaines et Sociales, les Sciences Economique et de Gestion, et les Sciences Juridiques figure dans l'AO de 2002 (et 2003).

- 2003 : l'émergence de thèmes transversaux comme l'environnement et l'eau dans le domaine des Sciences de la matière et des Sciences de l'Ingénieur a été porté à la connaissance des futures répondants à l'appel d'offres de 2003 ainsi que le souhait de mettre en œuvre des actions interdisciplinaires favorisant le regroupement des équipes de recherche travaillant sur des thèmes voisins et/ou complémentaires.

Octobre 2003 – mise en place d'une procédure nouvelle d'expertise qui sera désormais assurée par les experts désignées par la Mission scientifique, technique et pédagogique – MSTP) du ministère français de la recherche.

Le rapprochement souhaité avec le programme boursier apparaît de manière récurrente dans les PC des réunions du CMEP. Depuis deux ans, le placement des boursiers A se fait, de préférence, dans les équipes françaises B, ce placement est plus aléatoire, car la plupart du temps, ces boursiers ont commencé depuis longtemps une thèse avec un Directeur français et ce choix échappe totalement au CMEP.

Il paraît nécessaire d'aller vers des financements complémentaires nationaux, et de prolonger les projets CMEP en facilitant l'accès à d'autres programmes comme les PICS (projets CNRS), des projets enro-méditerranéens, européens et multilatéraux. En Algérie même les équipes bénéficiant d'un projet CMEP peuvent avoir accès à plusieurs sources de financement par la CNEPRU, l'ANDRU, l'ANDRS, le FNR. (cf. pérennité).

►Comite mixte d'évaluation et de prospective de la coopération inter universitaire franco-algérienne (C. M. E. P)

Présentation de l'Appel d'offres 2004

NOTE IMPORTANTE :

Nous vous rappelons les coordonnées des comités en charge des Programmes d'Actions Intégrées (P.A.I.) avec l'Algérie, le Maroc, et la Tunisie ainsi que les dates limites des appels à propositions correspondants :

Algérie : Comité Mixte d'Evaluation et de Prospective de Coopération Interuniversitaire Franco-Algérienne (C.M.E.P)

[http : // www.ambafrance-dz.org](http://www.ambafrance-dz.org)

Courriel : cmep@u-paris10.fr ou malinka.aulien@u-paris10.fr

Date limite de dépôt : 7 mai 2004

Si vous êtes porteurs de projets de recherche impliquant des partenaires de coopération dans 2, voire 3 des pays concernés, il convient de répondre aux 2, voire 3 appels à propositions en explicitant le partage des tâches entre les différents partenaires.

La prochaine session du Comité Mixte d'Evaluation et de Prospective Interuniversitaire Franco-Algérien se tiendra en Algérie à l'automne 2004.

Lors de sa 23ème session qui s'est tenu à PERPIGNAN les 5,6,7 et 8 octobre 2003. Il a été décidé de lancer pour 2004 un appel d'offres unique dont les modalités sont exposées ci-dessous. L'ensemble des projets présentés sera examiné lors de la prochaine session du Comité qui se tiendra à l'automne 2004.

Les projets retenus bénéficieront d'un premier financement à partir de 2005. Sont éligibles à ce programme de recherche les projets présentés par les universités, les grands établissements et organismes de recherche.

Ces projets s'inscrivent dans le cadre de la coopération bilatérale entre la France et l'Algérie et à ce titre sont financés par les deux pays.

L'objectif des accords-programmes (Actions Intégrées) est de promouvoir le développement d'une coopération scientifique de haut niveau s'appuyant sur la recherche et la formation par la recherche dans le cadre d'une collaboration entre deux équipes partenaires. Une politique incitative favorisant le regroupement des équipes de recherche travaillant sur des thèmes voisins et/ou complémentaires est également mise en œuvre.

La durée d'un accord-programme est de 2 à 4 ans et ne peut être prolongée. Cet accord associe des équipes algérienne et française de taille comparable travaillant sur un projet de recherche commun coordonné par le responsable algérien et le responsable français, promoteurs du projet. Il fait l'objet d'une évaluation annuelle par le Comité.

Il n'est pas possible d'être responsable de plus d'un projet et une même équipe ne peut participer simultanément à plusieurs projets dans le cadre du C.M.E.P. Le responsable du projet doit être Habilité à Diriger des Recherches.

Sont exclues de l'appel d'offres 2004 les équipes qui ont encore un accord-programme en cours ou dont l'accord est arrivé à son terme en 2003.

Les établissements sont encouragés à s'associer et à travailler sur un projet commun afin de permettre aux jeunes équipes de participer au programme et de favoriser la mise en place de réseaux.

Seront sélectionnés en priorité les projets présentés par des équipes algériennes reconnues, appartenant à un laboratoire agréé et dont les activités de recherche s'inscrivent dans le cadre des Programmes Nationaux de Recherche (P.N.R.)

Compte tenu des besoins très importants de l'Algérie en enseignants-chercheurs de rang magistral, le CMEP souhaite favoriser l'intégration de boursiers du programme franco-algérien de formation supérieure au sein des accords-programmes. Les responsables d'accords-programmes sont par conséquent invités à proposer, chaque fois que cela paraît possible, une ou deux candidatures parmi les enseignants-chercheurs appartenant à l'équipe algérienne.

2/Projets de recherche par grands domaines prioritaires

Eau

Ressources en eau et en sols

Un projet de coopération portant sur l'impact des changements climatiques sur les ressources en eau et en sols en Algérie (recherche en hydrologie sur la variabilité des pluies et des écoulements, des sécheresses et inondations, étude sur l'évolution de la désertification des sols et l'érosion hydrique et éolienne) a été lancé en 2004. Un accord cadre de coopération a été signé en juillet 2004 entre l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et l'Agence Nationale des Ressources Hydrauliques (ANRH).

Economies d'eau en systèmes irrigués au Maghreb (SIRMA) » Les pays du Maghreb souffrent d'un déficit de ressources en eau dues à une forte croissance démographique, une urbanisation mal maîtrisée et à une sous estimation des investissements à réaliser dans les domaines de la maintenance et du développement des capacités des réseaux de distribution et des divers ouvrages de stockage. Le secteur de l'agriculture irriguée est de loin le premier consommateur d'eau dans ces pays. Un projet de recherche intitulé « économies d'eau en systèmes irrigués au Maghreb » (SIRMA) a été lancé en 2004 dans le cadre d'un FSP mobilisateur d'une durée de 4 ans. Ce projet vise à faire progresser les connaissances en matière de gestion intégrée de l'eau agricole et de renforcer le réseau franco-maghrébin de spécialistes dans ce domaine. La coordination du projet est assurée en Algérie par l'Institut National Agronomique d'Alger (INA).

Les risques sismiques

La coopération franco-algérienne dans le domaine sismique a pris une importance particulière à la suite du séisme qui s'est produit en Algérie en mai 2003.

Prévention du risque sismique

Un programme de recherche dans le domaine de la prévention du risque sismique en Algérie a été mis en œuvre en 2004 dans le cadre d'un accord triennal de coopération entre l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et le Centre National de Recherche Appliquée en

Génie Parasismique (CGS). Trois chercheurs français ont été affectés auprès du CGS pour une mission de longue durée. Ce programme a pour objectif d'étudier la vulnérabilité physique et humaine face aux séismes en Algérie.

Sismo-tectonique de l'Afrique du Nord

Plusieurs institutions de recherche françaises (CNRS, IRD) et algériennes (USTHB, CRAAG), ont mis en place une collaboration portant sur la sismo-tectonique de l'Afrique du Nord, à partir de réseaux, de campagnes de mesure et d'observatoires basés en Algérie : bathymétrie, nivellement, écoute sismique, tectonique, tomographie de la lithosphère africaine. Il s'agit d'améliorer la cartographie et la compréhension de la sismicité en Algérie ainsi que d'évaluer l'aléa sismique au Nord du pays.

Biotechnologies

Coopération avec le Centre national de recherche en Biotechnologie (CNRB) créé à Constantine. Cet établissement sera à la tête d'un réseau national de recherche dans ce domaine. Un projet de coopération incluant les premières actions à mettre en œuvre en collaboration avec le CNRS et d'autres organismes de recherche français est en cours d'élaboration à la suite des premières missions exploratoires en Algérie effectuées en 2004 par le CNRS.

Appui au développement des « systèmes d'information scientifique et technique » (SIST)

Lancé officiellement en Algérie en juillet 2004 à l'occasion de la mise en place du comité mixte d'orientation et de décision pays (CODP), ce projet s'inscrit dans une démarche de réduction de la fracture numérique, priorité sectorielle du NEPAD, et dans une stratégie régionale de valorisation et de diffusion de la recherche en vue de son intégration dans les réseaux internationaux.

Le CODP a décidé de confier le rôle d'opérateur technique du projet à un consortium d'établissements algériens ayant pour chef de file le Centre d'Etudes et de Recherche en Information Scientifique et Technique (CERIST) et comprenant le Centre de Développement des Technologies Avancées (CDTA), l'Institut National d'Informatique (INI), l'université d'Annaba et l'Institut National Agronomique (INA). Il a approuvé le plan d'action établi pour 2004 : animation du site web du projet SIST et du forum de discussion, organisation au CERIST d'une session régionale de formation à l'utilisation des nouveaux outils de gestion de l'information, hébergement et maintenance du système d'information par l'opérateur national. Site du projet SIST : <http://www.sist-sciencesdev.net>

Création d'une bibliothèque virtuelle agronomique

Le projet RADA, fruit d'une collaboration entre l'Institut National Agronomique (INA) et le

Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD) a permis de mettre en place, dans une perspective de partage des ressources, une méthodologie d'informatisation des fonds documentaires dans le domaine de l'agronomie et de réaliser une base de données collective, stockée sur un serveur commun et permettant l'accès en ligne à la production scientifique nationale.

Cette collaboration se poursuit dans le cadre d'un projet complémentaire du précédent dont l'objectif est la création d'une bibliothèque virtuelle spécialisée en agronomie ainsi que l'élaboration d'une base de données d'expertise nationale en agronomie. Ce nouveau projet devrait permettre de fédérer et de mutualiser les ressources documentaires algériennes dans le domaine de l'agronomie, d'enrichir les bases de données bibliographiques et de rendre ces ressources accessibles en ligne grâce aux méthodes et aux outils développés dans le cadre du projet RADA. De nouveaux partenaires français sont associés à ce projet, comme l'université de Lyon 2 qui a développé un dispositif de traitement de l'information textuelle (Cyberdoc). Une convention de coopération est en préparation avec ce nouveau partenaire.

Appui au développement de la recherche en sciences humaines et sociales

Un FSP mobilisateur intitulé « appui à la coopération pour la recherche en sciences humaines et sociales entre le Maghreb et la France » a été lancé en 2004. D'une durée de 3 ans, il a pour finalité de développer les échanges entre jeunes chercheurs et enseignants autour de thématiques d'intérêt mutuel et dans des logiques de réseaux et d'ouverture à l'international, notamment dans le cadre euro-méditerranéen. La coordination de ce projet, sur le plan scientifique, est assurée par la Maison des Sciences de l'Homme (MSH).

Site du projet : <http://www.fsp.maghreb-france.msh-paris.fr>

Coopération avec le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)

Les projets de recherche menés en collaboration entre le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) ont été sélectionnés en février 2005 dans le cadre d'une convention avec le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS).

2 Programmes Internationaux de Coopération Scientifique (PICS) sont en cours de réalisation : respectivement lancés en 2002 et 2003, ils concernent les domaines de la modélisation des systèmes aléatoires et les matériaux magnétiques élaborés par voie électrochimique. Un nouveau PICS se propose l'étude des météorites du Sahara algérien (recueil, collection, études minéralogiques, pétrographiques, géochimiques et isotopiques).

Faisant suite à un PICS, le premier Laboratoire International Associé (LIA) sera mis en place prochainement dans le cadre d'une collaboration entre le Laboratoire de chimie macromoléculaire de l'Université de Lille 1 et le Laboratoire de recherche sur les macromolécules de l'Université de Tlemcen. Le programme scientifique portera sur les

aspects fondamentaux et les applications des matériaux composites à base de polymères. La convention constitutive de ce LIA est en cours d'élaboration.

Coopération avec l'INSERM

5 projets de recherche dans les domaines du génie microbiologique, de l'immunologie, de l'immunopathologie, de l'hématologie, des maladies génétiques et du système nerveux ont été sélectionnés en 2004 dans le cadre de la convention signée entre l'INSERM et le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS). Cette coopération porte principalement sur l'accueil en France de chercheurs algériens dans des laboratoires et des unités de recherche de l'INSERM.

Coopération avec le Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD) ->

Un projet de coopération avec le CIRAD intitulé « surveillance et contrôle des maladies animales » visant à renforcer des laboratoires de recherche vétérinaires localisés dans 5 pays (Algérie, Afrique du Sud, Ethiopie, Cameroun, Mali) a été mis en œuvre en 2004 dans le cadre d'un FSP mobilisateur. Ce projet porte sur le développement de la recherche dans les domaines de l'évaluation épidémiologique et de la mise en place d'outils de diagnostic et de contrôle fiables. Il comporte également un volet de formation sur les systèmes d'information épidémiologique et sur les techniques utilisées dans les travaux de recherche en laboratoire (biologie moléculaire). La coordination de ce projet en Algérie est assurée par l'Institut National de la Médecine Vétérinaire. Ce projet sera articulé avec une opération intitulée « projet d'appui à la régionalisation et à l'harmonisation des actions en matière d'épidémiosurveillance » qui aura comme champ d'application les régions Caraïbe, Méditerranéenne, Afrique Australe et Océan Indien.